



École secondaire Saint-Luc

Le 30 avril 2019

**Objet : Compte-rendu de la Rencontre ordinaire du conseil d'établissement
du mardi 30 avril, à la bibliothèque de l'École Saint-Luc (19h00).**

Étaient présents:

Parents: Fatiha Y., Louise L., Laure B., Marie-Hélène L., François C., Caroline N., Valérie B.

Élèves: Ayoub B. et Laureen W-K.

Membres du personnel: Amel B., Richard S., Kate K., Martine P., Maria S., Patrice F.

1. Ouverture de la séance

- Mot de la présidente : Mme Yacoubi souhaite souligner le travail de Mme Amel Benoughidane, secrétaire de gestion, en lui rendant un hommage bien senti. L'ensemble des parents du CÉ lui remettent une carte allant dans le même sens. Mme Paquin poursuit sur cette lancée, au nom du personnel de l'école, suivi par les élèves et finalement, Monsieur Forest, qui la remercie sincèrement de son accueil, de son soutien et de dévouement, depuis son arrivée en poste à l'école.

2. Dossiers décisionnels

- **Projet éducatif :** Monsieur Forest présente – et distribue à tous - son document bilan (partiel) et prospective du projet éducatif de l'école Saint-Luc. Il est passé en revue point par point avec le CÉ :
 - Portrait de nos élèves en 2018-2019 : L'école se situe au rang décile 10 au chapitre de l'indice du seuil de faible revenu, mais au rang 7 pour la scolarité de la mère.
 - Portrait de provenance des élèves : est observé entre autres, une hausse de 2,4% des élèves nés au Québec (depuis 2011-12).
 - Langue maternelle : est observée, entre autres, une baisse de 1,1% de la langue française comme langue maternelle, au profit de l'anglais (hausse de 1,7% depuis 2011-12).
-
- **Orientation 1 :** Sa compétence à comprendre ce qu'il lit, à faire des liens, du transfert entre les disciplines et entre les disciplines de la vie courante.
 - **MOYENS :** Enseignement explicite de la lecture stratégique collaborative.
 - **Commentaires des parents :** Très important. Travailler le goût de la lecture.
 - **Orientation 2 :** Sa connaissance de soi et la prise en charge de son processus d'apprentissage.
 - **MOYENS :** Accompagnement de l'élève dans la prise de conscience de ses besoins et du temps accordé à son apprentissage. Accompagnement de l'élève dans l'intégration et l'utilisation de stratégies de travail efficace.
 - **Commentaires des parents :** 2 sujets dans cette orientation (connaissance de soi ET prise en charge du processus d'apprentissage) jugés très importants aussi par les parents. Suggestion de donner des ateliers ou même des cours de méthodologie, aux élèves, dès la 1ère secondaire.

- Orientation 3 : L'apprentissage du vivre ensemble et son sentiment d'appartenance à la société québécoise (respect et ouverture à l'autre et à la différence).
 - MOYENS : Exposition de l'élève à la culture francophone québécoise dans toute sa diversité. Multiplication des obligations d'interagir et de vivre en français.
- *Commentaires des parents* : il est unanime que l'école Saint-Luc est déjà un bassin favorisant plus qu'ailleurs, le vivre ensemble (déjà acquis), mais l'exposition à la culture francophone est extrêmement souhaitable, durant leur passage au secondaire et devrait en effet, être renforcée.
- Monsieur Forest invite les parents à lui transmettre leurs commentaires, idées ou propositions par rapport aux propositions sur le projet éducatif, au cours des prochains jours, s'il y a lieu.
- Mme Amel suggère que les élèves aussi soient consultés sur le projet éducatif, de façon plus large que sur la simple base du conseil étudiant (18 élèves VS 1953). M. Forest s'engage à réfléchir à un moyen de le faire dans les prochaines semaines.

Activités éducatives:

- Les activités de mai et juin sont passées en revue. Ont déjà été approuvées précédemment.

Une résolution concernant la grille-matières de l'an prochain :

Le budget:

- Il y a peu à dire, le budget semble se diriger vers un équilibre.

3. Dossiers informatifs

- À la demande de nombreux parents, il a été demandé à Monsieur Forest de nous partager sa vision sur l'avenir de Saint-Luc (sur un horizon de 5 ans):
Monsieur Forest mentionne que pour lui, une école publique doit travailler dans l'intérêt des élèves du quartier, en collaboration avec l'équipe-école et faire respecter le projet éducatif adopté par l'ensemble des membres de la communauté. Il y a différents aspects à regarder dans une école, mais l'essentiel est de donner le meilleur service à tous les élèves du quartier.
- La situation de l'accueil et de la francisation en général à l'école Saint-Luc :
Mme Kendall tient à souligner les efforts et progrès faits par les élèves des classes d'accueil et suggère d'appuyer davantage les bons coups d'intégration de ceux-ci (Ex. : participation à la comédie musicale, etc.)
- La comédie musicale et les projets artistiques de l'école:
Encore une fois, la comédie musicale de l'école a remporté un immense succès avec la présentation de sa pièce annuelle. HAIR SPRAY a semblé remporté la faveur du public et des élèves, qui ont réalisé pour une première, deuxième ou dernière fois, l'expérience d'être sur scène où d'oeuvrer en coulisse. Fait à souligner: Amalia, le personnage principal (Tracy) de la pièce, était en classe d'accueil il y a 2 ans à peine. De l'avis de tous, la pérennité de cette formidable activité musicale et théâtrale qui fait la fierté de l'école Saint-Luc depuis 30 ans est souhaitée et souhaitable. M. Forest souligne par ailleurs qu'il est impératif que des moyens soient pris pour que celle-ci puisse devenir financièrement autonome, à court terme. Le retour de M. Jodoin pour l'année à venir n'est pas remis en question.
 - Fondation musique de l'école Saint-Luc: recueille exclusivement des fonds via la vente de billets (concerts et comédie), vente de collations, t-shirts, photos et fleurs, ainsi que par le financement discrétionnaire des élus et de commanditaires (Ex.: Caisse Desjardins).
 - Point de suivi à faire sur la ponction et la distribution des frais aux parents (Musique) maintenant récoltés par l'école et non par la Fondation (depuis la rentrée 2018-19). Il

semble y avoir des ajustements à faire pour arriver à un équilibre budgétaire.

- La rencontre d'information 2 en 1 avec les parents de Saint-Luc au sujet de la grille-matières et de la prévention des psychotropes:
Mme Olteanu (OPP), a déposé une offre de service de la *Maison Jean-Lapointe* pour une conférence adressée aux parents, qui pourrait avoir lieu le **16 mai 2019**, à l'auditorium de l'école, au coût global de 300\$ tx. incluses. Le CÉ approuve cette offre et souhaite que l'invitation soit lancée aux parents dans les meilleurs délais afin de réunir le plus grand nombre. M. Forest profitera de cette séance pour tenir un point d'information sur la situation et les faits entourant la grille-matières (qui continue de faire jaser).
- Comment se donnent les tâches à l'école, dans les différents secteurs:
La question a été soulevée spécifiquement pour discuter du cas (discuté en coulisses par plusieurs parents et certains membres du personnel...) d'un enseignant (X) ayant reçu de nombreuses plaintes, par rapport à ses méthodes et pratiques qui seraient jugées problématiques par plusieurs élèves /parents. M. Forest a mentionné suivre le cas de près et qu'il prendrait les mesures nécessaires, en respectant les droits de chacun, dans le respect de la convention collective.
- Révision de l'offre de service au secondaire :
Point reporté à la prochaine rencontre, faute de temps.
- Les bons coups :
 - Martine Paquin salue l'initiative d'enseignants des classes d'accueil, d'avoir tenu une exposition sur le thème « Mon trésor de famille ».
 - Monsieur Savignac vante le travail incroyable derrière la comédie musicale et en salue les artisans comme les artistes.
 - Mme Kendall parle de son projet de théâtre auprès des élèves de classes d'accueil. Leur pièce « Roméo & Juliette » (version homosexuelle...) aura lieu le vendredi 31 mai, à 14h00, à l'auditorium de l'école. Les membres du CÉ sont chaleureusement invités à y assister.

4. Suivis des dossiers

- La communication entre la direction/les enseignants/parents :
- Cours de sexualité pour les élèves :
Pour des raisons logistiques et malgré toute la bonne volonté de la direction et du personnel enseignant, le cours de sexualité ne sera pas intégré au programme d'enseignement régulier pour l'année 2019-20. Cependant, des moyens alternatifs devront être trouvés et mis en place, pour transmettre la matière (15 hrs) aux élèves. Dossier à suivre.

5. Point du conseil étudiant

Les élèves remercient la direction pour les dernières activités ayant eu lieu grâce à son soutien. Une journée spéciale « environnement » a été observée le lundi 22 avril, à l'occasion du « Jour de la terre ». Pour l'occasion, les élèves membres du conseil étudiant ont tenu un kiosque de sensibilisation sur le recyclage, à l'heure du lunch et ont encouragé les élèves à adopter de saines habitudes et comportements face à l'environnement (réduction de la consommation (eau et déchets), recyclage, etc.). L'activité a rencontré un certain succès et une augmentation du recyclage a été constatée par le concierge au terme de cette journée.

6. Point des enseignants

Rappel des prochaines/dernières activités théâtrales et musicales.

7. Point des autres membres « école » et de la communauté : Remerciements de la part de Mme Amel.

8. Point de notre représentant au Comité de parents CSDM : Louise Lehoux souligne la présence de Mme Harel-Bourdon. Il a été question de la pétition contre la loi sur les signes religieux et du déploiement de mesures d'aide à venir, pour l'alimentation des plus démunis, dans les écoles primaires de la CSDM.

9. Varia : aucun.

10. Point du public : Aucun

11. Levée de l'assemblée à 21h50.

RAPPEL / prochaine rencontre du CÉ:

Invitation à la sixième et dernière rencontre régulière du conseil d'établissement de l'école Saint-Luc, qui aura lieu à la bibliothèque de l'école, **le mardi 11 juin, 19h00**. Un souper sous forme de « pot-luck » aura lieu lors de cette réunion. (La logistique des plats sera coordonnée entre les membres préalablement). À prévoir une arrivée entre 18h00 et 18h30. ****Tel que voté à l'unanimité en début d'année, la somme (de 400\$) prévue au budget pour cette activité sera versée au comité du bal des finissants. ****

Compte-rendu par Valérie Bouchard
parent bénévole.